

## Référentiel de Compétition Métier

# SOINS INFIRMIERS

## N°41

Soumis par :

MILLOT Anne, Experte Nationale WorldSkills France

HUGONNET Marlène, Experte Nationale Adjointe WorldSkills France

*Date de publication (par WorldSkills France) : 15/07/2026*

## 1. DESCRIPTION DU METIER

Les professionnels des soins accompagnent les patients dans le recouvrement ou le maintien de leur niveau de santé, en leur apportant leur soutien ainsi qu'à leur entourage. Ils doivent maintenir en continu un haut niveau de professionnalisme et interagir avec les patients afin de prodiguer l'ensemble des soins et services nécessaires. Ils travaillent parfois directement avec leur patient. Le plus souvent, ils sont employés par un organisme de santé et de services sociaux. Ils travaillent en lien étroit avec les autres professionnels de santé.

Un professionnel des services de santé peut travailler dans divers environnements : domicile des patients, hôpital, structures d'accueil de jour, résidences ou maisons de santé, en entreprise ou en exercice libéral. Sa fonction est de garantir le bon état de santé et de bien-être physique et psychosocial d'une personne et de contribuer à sa croissance et à son développement, aux soins et aux mesures de réhabilitation. Il définit, applique et évalue le projet de soins ciblé spécifiquement sur la personne.

Les qualités attendues d'un professionnel de haut niveau sont : une bonne organisation au travail, de l'autonomie, des aptitudes à la communication et des qualités relationnelles, une capacité à résoudre des problèmes, inventivité et créativité, de l'empathie, ainsi qu'une capacité à comprendre et à travailler avec les patients pour améliorer leur qualité de vie. Il peut travailler en équipe ou seul. Quel que soit son cadre de travail, un professionnel compétent et expérimenté est capable d'assumer un haut niveau de responsabilité et de travailler en autonomie. Qu'il s'agisse d'évaluer correctement les besoins des patients en s'appuyant sur le raisonnement clinique infirmier tout en établissant une relation patient-soigné de qualité, ou d'apporter des soins aux patients dans des contextes variés, chaque interaction compte et toute erreur peut avoir des conséquences néfastes, pouvant aller jusqu'au décès.

Les voyages internationaux étant de plus en plus fréquents, l'horizon des professionnels des services de santé s'élargit, mais de nouveaux enjeux apparaissent. Pour un professionnel talentueux, les occasions de développement à l'international sont nombreuses. Cependant, qui dit mobilité internationale dit comprendre d'autres cultures, appliquer de nouvelles normes et apprendre à travailler dans un environnement nouveau. Les compétences nécessaires dans le métier vont donc être de plus en plus diverses.

Les Compétiteurs en soins et services de santé concourent seuls.

Les Compétiteurs doivent être âgés de 25 ans maximum pour la compétition européenne.

## 2. COMPETENCES ÉVALUÉES EN COMPÉTITION

Dans le cadre des compétitions WorldSkills, les compétences suivantes peuvent être testées et évaluées, dans un ou plusieurs niveaux de compétition :

|                                                                                                                                                                                                 | Régional | Qualification | Finale |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------|--------|
| <b>Organisation du travail</b>                                                                                                                                                                  |          |               |        |
| Connaissances en législation, obligations, réglementation et documentation en matière de santé, sécurité, protection de l'environnement et hygiène sur l'information, la sécurité du médicament | X        | X             | X      |
| Respect des règles de prévention des maladies nosocomiales : tenue professionnelles, respect des règles d'hygiène et d'asepsie                                                                  | X        | X             | X      |
| Connaissance des principes de qualité du soin : Efficacité, confort physique et psychologique du patient, organisation, Responsabilité, Sécurité, Économie, Ergonomie                           | X        | X             | X      |
| Capacité à transmettre les informations                                                                                                                                                         | X        | X             | X      |
| Capacités à planifier et organiser son travail                                                                                                                                                  | X        | X             | X      |
| Capacité à identifier les erreurs et mauvaises pratiques et les corriger                                                                                                                        |          | X             | X      |
| <b>Évaluer une situation clinique et proposer des actions adaptées</b>                                                                                                                          |          |               |        |
| Capacité à sélectionner les informations et à recueillir les données cliniques                                                                                                                  | X        | X             | X      |
| Identifier les signes liés à l'état de santé et y apporter des solutions                                                                                                                        | X        | X             | X      |
| Capacité à mener un entretien de recueil de données, un entretien d'aide thérapeutique, de conseil                                                                                              | X        | X             | X      |
| Capacité à repérer les capacités d'une personne et à jauger ses propositions d'aide                                                                                                             | X        | X             | X      |
| Capacité à gérer une situation d'urgence simulée                                                                                                                                                | X        | X             |        |
| <b>Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</b>                                                                                                                     |          |               |        |
| Adapter les soins en tenant compte de la capacité de la personne à mobiliser ses ressources propres afin de conserver son autonomie                                                             | X        | X             | X      |
| Adapter et sécuriser l'environnement de la personne                                                                                                                                             | X        | X             | X      |
| <b>Communication et compétences relationnelles</b>                                                                                                                                              |          |               |        |
| Créer les conditions propices à l'intervention soignante en tenant compte des compétences de la personne                                                                                        | X        | X             | X      |
| Instaurer une communication verbale et non verbale en tenant compte des altérations de compréhension de la personne                                                                             | X        | X             | X      |
| <b>Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</b>                                                                                                                             |          |               |        |
| Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec des problématiques de santé publique                                                                          | X        | X             | X      |
| Concevoir des outils d'information et de promotion de la santé répondant aux besoins de la population                                                                                           | X        | X             | X      |
| Concevoir et mettre en œuvre un projet d'éducation thérapeutique en utilisant des outils adaptés.                                                                                               | X        | X             | X      |

### 3. MODALITÉS DES ÉPREUVES

Le sujet et les épreuves sont conçus par les Experts.

Le sujet est composé d'une série d'épreuves indépendantes (modules). Il est divisé en quatre environnements ou zones de soins et services socio-médicaux.

Si possible, les zones valent chacune 25% du total des points :

- Soins à domicile ;
- Soins de proximité, soins résidentiels ou en services de réadaptation ;
- Soins hospitaliers ;
- Soins en centre de jour.

Les quatre zones reproduisent des environnements réels de la profession, à savoir les lieux de vie (le domicile des patients, les centres de proximité, les résidences, les maisons de soins), les services hospitaliers : chambre de patient et salle de soins, et les services de premier recours (cabinet infirmier, consultation).

Dans chaque zone, au moins deux épreuves sont organisées, dont la durée dépend des tâches à réaliser. Ces durées peuvent être comprises entre 20 minutes et une heure.

Chaque mise en situation de soins est précédée d'un temps d'appropriation du sujet d'une durée de 5 minutes.

Chaque épreuve se déroule de façon individuelle, en rotation sur les différentes zones.

Les quatre zones sont utilisées simultanément, reproduisant l'organisation d'un système de soins.

Lorsque les épreuves reproduisent des situations simulées de prise en soins, avec la mise en œuvre d'une relation soignant-soigné, les patients sont joués par des acteurs dont la fiche rôle leur a été communiquée en amont, et les directives permettant une reproductibilité de la situation leur ont été données afin de garantir une équité entre les compétiteurs.

Lorsque des dispositifs médicaux spécifiques sont utilisés pour une épreuve, un temps d'appropriation des procédures d'emploi précède la compétition.

Au moins une épreuve se déroulera en anglais, reproduisant les situations de soins fréquemment rencontrées en les services de Régions avec des flux touristiques et migratoires, et permettant une première évaluation du niveau de pratique de la langue en se projetant vers la compétition européenne.

L'ordre dans lequel passent les candidats changera pour chaque module. L'ordre sera décidé avant le début de la compétition par tirage au sort (réalisé par l'expert-Président de jury, en présence de tous les jurés).

Les candidats qui attendent de passer ne seront pas autorisés à voir comment les autres candidats complètent leur module jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur tour, ceci afin que les candidats qui commencent en premier ne soient pas désavantagés.

Afin d'assurer l'intégrité de la compétition, les candidats qui attendent de passer devront soit attendre dans une pièce mise à disposition par la région hôte, soit sortir totalement de l'espace compétition.

## 4. ÉVALUATION

### 4.1 Répartition des points à + ou – 5%

|                                                          | Régional | Qualification | Finale |
|----------------------------------------------------------|----------|---------------|--------|
| Prise en soins directe du patient en secteur hospitalier | 20%      | 25%           | 25%    |
| Planification des soins en secteur hospitalier           | 20%      | 10%           | 10%    |
| Programme de soins éducatifs et/ou préventifs            | 20%      | 25%           | 30%    |
| Soins indirects en secteur hospitalier                   | 20%      | 20%           | 10%    |
| Prise en soins directe en lieu de vie                    | 20%      | 20%           | 25%    |

### 4.2 Description des critères de notation observés, des attendus, et des tolérances applicables

Pour la grande majorité des épreuves, l'évaluation sera décomposée en critères les plus fins possibles permettant le *measurement*.

Dès lors qu'un critère pourra faire l'objet d'une évaluation potentiellement subjective, il sera subdivisé en sous critères suffisamment précis pour que le *measurement* puisse être possible, garantissant le plus possible la non interprétation par les jurés et l'équité pour les candidats.

## 5. MATÉRIELS & OUTILLAGES

Infrastructure habituellement fournie sur l'espace de compétition (sous réserve de disponibilité et de pertinence en fonction des épreuves)

| Désignation                                                                                                    | Matériel Collectif | Outillage Individuel |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------------|
| Mobilier hospitalier standard (lit médicalisé, linge de lit, table de nuit, table adaptable, chariot de soins) | X                  |                      |
| Mobilier et accessoires d'une simulation de domicile                                                           | X                  |                      |
| Consommables en lien avec les épreuves                                                                         | X                  |                      |
| Dispositifs et appareils médicaux spécifiques en lien avec les épreuves                                        | X                  |                      |

Outillage/Matériel habituellement à fournir par le compétiteur\*.

|                                                                                | Obligatoire | Optionnel / Autorisé | Interdit |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------|----------|
| Tenue professionnelle (tunique-pantalons, chaussures silencieuses et lavables) | X           |                      |          |
| Trousse avec stylos, pinces, ciseaux professionnels, montre ;                  |             | X                    |          |

## 6. RÈGLES SPÉCIFIQUES AU MÉTIER

### Respect des règles professionnelles

Les compétiteurs doivent respecter en permanence :

- le secret professionnel ;
- la confidentialité des données de santé ;
- les règles déontologiques de la profession infirmière ;
- les droits des patients ;
- les règles d'identitovigilance.

### Sécurité des soins

Le compétiteur doit :

- vérifier l'identité du patient avant tout soin ;
- respecter les règles d'hygiène des mains ;
- appliquer les précautions standard ;
- signaler toute situation présentant un risque pour le patient ou pour les professionnels ;
- utiliser les dispositifs médicaux conformément aux recommandations du fabricant.

### 6.3 Communication

Le compétiteur doit :

- adopter une communication professionnelle et bienveillante ;
- respecter la dignité et l'autonomie de la personne ;
- adapter son langage à la situation ;
- prendre en compte les différences culturelles et linguistiques ;
- utiliser l'anglais lorsque l'épreuve le prévoit.

### Tenue professionnelle

Le compétiteur doit porter :

- une tenue professionnelle propre ;
- des chaussures adaptées aux soins ;
- des cheveux attachés ;
- des ongles courts sans vernis ;
- aucune montre, bracelet ou bijou aux mains et poignets pendant les soins.

### Gestion du matériel

Le compétiteur est responsable :

- du rangement de son poste de travail ;
- de la vérification du matériel nécessaire ;
- de l'élimination des déchets selon les filières adaptées ;
- de la remise en état de la zone de soins à la fin de chaque épreuve.

### Développement durable

Les compétiteurs veillent à :

- limiter le gaspillage de consommables ;
- utiliser les matériels de façon raisonnée ;
- respecter les filières de tri des déchets de soins ;
- adopter une démarche écoresponsable compatible avec la sécurité des soins.